

ORDRE DU JOUR DU 2 MARS 2015

1. Prière
2. Ordre du jour
3. Approbation des procès-verbaux du mois de février 2015
4. Approbation de la liste des comptes fournisseurs
5. Lecture de la correspondance
 - Le Tremplin – demande de commandite 40^e anniversaire
 - Mutuelle des municipalités du Québec – Ristourne 2014
 - RGMRM – redistribution de la compensation pour la collecte sélective *versement de février 2015*
 - Benoit GrandMaison et Michelle Magny – demande de location du logement municipal
 - Parc de la rivière Batiscan – Demande de résolution d'appui
6. Dépôt des écritures du journal général
7. Résolution mandatant la directrice générale à demander un appel d'offres pour le balayage mécanisé des rues
8. Résolution relative à l'acquisition de climatisation pour le 600 rue de l'Église
9. Résolution relative au déploiement automatique des ressources
10. Avis de motion pour l'adoption du Règlement 2015-407 modifiant le règlement de zonage 2009-369
11. Avis de motion pour l'adoption du Règlement 2015-408 modifiant le règlement sur les permis et certificats 2009-374
12. Questions diverses
13. Période de questions
14. Clôture de la séance

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Luc-de-Vincennes, tenue le 2 mars 2015, à 20 h, à la salle du conseil de la Municipalité de Saint-Luc-de-Vincennes, située au 660, rue Principale, Saint-Luc-de-Vincennes.

Sont présents :

Monsieur	Jean-Claude Milot, maire
Mesdames	Françoise Asselin, conseillère Nicole Grenon, conseillère
Messieurs	Jacques Lefebvre, conseiller Frédéric Morissette, conseiller Robert Normandin, conseiller Daniel André Thibeault, conseiller

Les membres présents forment le quorum.

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte par Jean-Claude Milot, maire de Saint-Luc-de-Vincennes. Josée Roy, adjointe administrative, fait mention de secrétaire.

2. Ordre du jour

Chacun prend connaissance de l'ordre du jour. Les points suivants sont ajoutés au point 12, comme suit :

- Résolution pour autoriser le paiement de certains comptes
- Service incendie / Autocollant : Sauvez nos animaux
- Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice – Mai mois de l'arbre
- Projet dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons pour les Aînés

3. Résolution 2015-03-24

Approbation des procès-verbaux du mois de février 2015

Sur la proposition de Nicole Grenon, appuyée de Daniel André Thibeault, le conseil municipal de Saint-Luc-de-Vincennes approuve les procès-verbaux du mois de février 2015, tels que présentés.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers.

4. Résolution 2015-03-25

Approbation de la liste des comptes fournisseurs

Sur la proposition de Nicole Grenon, appuyée de Jacques Lefebvre, le conseil municipal de Saint-Luc-de-Vincennes approuve, en conformité avec le règlement 2007-359, décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire :

- la liste des chèques émis (**liste sélective venant de l'historique des chèques**) au cours du mois de février 2015, datée **26 février 2015**, du chèque **2891 à 2914** et du **prélèvement # 420 à # 433** pour les paiements effectués par Accès D, pour un montant total de **28 476.34 \$** et approuve ainsi les comptes fournisseurs à payer

(**analyse comptes fournisseurs**) datée du **25 février 2015**, pour un montant de **27 666.77 \$** inclus dans la liste des chèques émis;

- la liste des chèques émis (**rapport des salaires nets**) au cours du mois de février 2015, datée du **25 février 2015**, pour les salaires versés du numéro # **503183** au numéro # **503212**; pour un montant total de **8 754.16 \$**.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers.

5. **Lecture de la correspondance**

a. **Le Tremplin – demande de commandite 40^e anniversaire**

L'École secondaire Le Tremplin, nous informe qu'il y aura une activité Retrouvailles le 16 mai 2015 en l'honneur du 40^e anniversaire de l'école secondaire. Cette activité regroupera plus de 1 000 participants provenant des municipalités de la MRC des Chenaux. Le comité organisateur qui est à but non lucratif sollicite un partenariat pour cet événement unique et nous fournit un plan de commandite. Le conseil est d'accord pour acheter un plan de commandite de grand format au montant de 250 \$ pour une meilleure visibilité de notre municipalité.

b. **Mutuelle des municipalités du Québec – Ristourne 2014**

La Mutuelle des municipalités du Québec nous transmet une correspondance et un chèque au montant de 1 607 \$, soit notre part de la ristourne de 4 000 000 \$ pour l'année financière 2014; il s'agit de la septième année où la MMQ remet des ristournes à ses membres. La MMQ mentionne qu'elle a redistribué 18,5 millions depuis 2008 ce qui illustre selon elle sa solidité.

c. **RGMRM – redistribution de la compensation pour la collecte sélective versement de février 2015**

Madame Caroline Plouffe, trésorière par intérim de la RGMRM nous transmet le premier versement de l'année 2015 de la redistribution de la compensation pour la collecte sélective. La directrice générale précise au conseil municipal, que la compensation perçue en 2014 a été de l'ordre de 8 661 \$ et la compensation projetée pour 2015 est de 7 007 \$.

d. **Benoit GrandMaison et Michelle Magny – demande de location du logement municipal**

Monsieur Benoit GrandMaison et madame Michelle Magny s'adressent au conseil municipal pour louer le logement du 660-A rue Principale. Après l'évaluation des candidatures des locataires potentiels, le conseil municipal adopte la résolution suivante :

Résolution 2015-03-26

CONSIDÉRANT QUE des avis pour le logement à louer, ont été publiés dans le bulletin municipal et sur les babillards de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE deux couples et une famille sont venus visiter le logement attenant à l'édifice municipal et que des personnes sont intéressées à le louer;

CONSIDÉRANT QUE les futurs locataires connaissent l'usage communautaire de la bâtisse;

PAR CES MOTIFS, et sur la proposition de Daniel André Thibeault, appuyée de Françoise Asselin, le conseil municipal de Saint-Luc-de-Vincennes accepte de louer le logement du 600-A rue Principale à monsieur Benoit GrandMaison et madame Michelle Magny et il autorise la présence d'un chat dans ledit logement;

QUE le coût du logement est de 420 \$ mensuellement, chauffé, éclairé, l'eau chaude fournie avec 2 places de stationnement;

QUE le bail débutera le 1^{er} juillet 2015 pour une période de 12 mois soit jusqu'au 1 juillet 2016, renouvelable si désiré;

QUE la directrice générale soit autorisée à signer pour et au nom de la municipalité le bail de location.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers.

e. **Parc de la rivière Batiscan – Demande de résolution d'appui**

Monsieur Jean Huard, directeur général de l'organisme, sollicite une résolution d'appui de notre municipalité, pour appuyer la demande d'aide financière soumise à « Mountain Equipement Co-op ». Le conseil adopte la résolution suivante :

Résolution 2015-03-27

CONSIDÉRANT QUE le Parc de la rivière Batiscan a déposé une demande d'aide financière à « Mountain Equipement Co-op »;

CONSIDÉRANT QU'il serait opportun que le Parc de la rivière Batiscan puisse procéder à la phase 2 du développement de réseau de sentiers exclusivement prévu pour la pratique de vélo de montagne;

CONSIDÉRANT QUE la pratique de cette activité plein air est à la hausse au Québec;

CONSIDÉRANT QUE le projet répond entièrement à la mission du Parc de la rivière Batiscan qui prévoit entre autre de développer des activités récréo-touristiques sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE ce projet a été jugé conforme aux objectifs du schéma d'aménagement de la municipalité régionale de comté des Chenaux;

CONSIDÉRANT QU'une demande d'appui est adressée à la municipalité de Saint-Luc-de-Vincennes pour la présentation de ce projet;

PAR CES MOTIFS, et sur la proposition de Françoise Asselin, appuyée de Nicole Grenon, la municipalité de Saint-Luc-de-Vincennes appuie la demande d'aide financière du Parc de la rivière Batiscan auprès de l'organisme « Mountain Equipement Co-op » pour la réalisation de la phase 2 du projet réseau de sentiers de type « single track » pour la pratique de vélo de montagne.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers.

6. **Dépôt des écritures du journal général**

Reportée à la prochaine séance vue l'absence de la directrice générale.

7. Résolution 2015-03-28

Résolution mandatant la directrice générale à demander un appel d'offres pour le balayage mécanisé des rues

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Luc-de-Vincennes désire que les rues et les stationnements dont elle est propriétaire soient propres;

CONSIDÉRANT QUE pour ce faire, elle doit confier à un entrepreneur le balayage des rues au moyen d'un balai mécanique aspirant;

PAR CES MOTIFS, et sur la proposition de Daniel André Thibeault, appuyée de Françoise Asselin, le conseil municipal de Saint-Luc-de-Vincennes mandate la directrice générale, à demander un appel d'offres par invitation pour le balayage mécanisé des rues; pour un contrat de deux ans.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers.

8. Résolution 2015-03-29

Résolution relative à l'acquisition de climatisation pour le 600 rue de l'Église

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit envisager un nouveau système de climatisation pour le 600 rue de l'Église étant donné que l'unité Carrier n'est plus fonctionnelle;

CONSIDÉRANT QUE trois entreprises ont été contactées afin d'obtenir des propositions d'équipements et de prix;

CONSIDÉRANT QU'un tableau détaillant les équipements offerts, les garanties et les prix a été soumis à l'attention du conseil;

PAR CES MOTIFS, et sur la proposition de Nicole Grenon, appuyée de Robert Normandin, le conseil municipal de Saint-Luc-de-Vincennes autorise l'achat de 3 unités simples de marque GREE d'une capacité de 9 000 BTU / 16 seer avec une garantie de 5 ans pièces, compresseur et main d'œuvre du fabricant GREE, taxes et électricité non incluses par le biais du fournisseur Mauricie Réfrigération Inc. selon sa soumission du 20 janvier 2015.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers.

9. Résolution 2015-03-30

Résolution relative au déploiement automatique des ressources

Reportée à une prochaine séance.

10. Avis de motion pour l'adoption du règlement 2015-407 modifiant le règlement de zonage 2009-369

Madame Nicole Grenon, conseillère de la Municipalité de Saint-Luc-de-Vincennes, annonce l'adoption du règlement 2015-407 modifiant le règlement de zonage 2009-369

11. Avis de motion pour l'adoption du Règlement 2015-408 modifiant le règlement sur les permis et certificats 2009-374

Monsieur Frédéric Morissette, conseiller de la Municipalité de Saint-Luc-de-Vincennes, annonce l'adoption du règlement 2015-408 modifiant le règlement sur les permis et certificats 2009-374

12. Questions diverses

a. Résolution 2015-03-31

Résolution pour autoriser le paiement de certains comptes

CONSIDÉRANT QUE depuis la transmission de la liste des factures à payer au conseil, certaines factures sont entrées;

PAR CES MOTIFS, et sur la proposition de Daniel André Thibeault appuyée Françoise Asselin, le conseil de Saint-Luc-de-Vincennes autorise le paiement des comptes suivants :

Édition Yvon Blais	\$ 323.40
Énergie Sonic	1 053.01
Remises fédérales – Taux réduit	682.93
Remises fédérales – Taux régulier	331.67
RREMQ –Aon Hewitt	873.36
Young Électrique Inc.	453.69
Visa	418.51
Total	4 136.57

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers.

b. **Service d'incendie / Autocollant : Sauvez nos animaux**

La directrice générale soumet à l'attention du conseil, un document relatif à un projet d'autocollant qui pourrait être distribué (gratuitement ou vendu) aux citoyens qui ont des animaux de compagnie à l'intérieur de leur propriété. Le but est d'informer rapidement les services d'urgence qu'il pourrait se trouver un ou des animaux de compagnie à l'intérieur. Le conseil approuve le projet d'autocollant, en collaboration avec la municipalité de Saint-Maurice, il accepte d'en commander jusqu'à 75 exemplaires et d'en faire la promotion dans les prochains bulletins afin de les vendre au prix coûtant aux citoyens intéressés.

c. **Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice – Mai mois de l'arbre**

L'Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice, nous informe que mai sera le mois de l'arbre et des forêts. Il est possible de s'inscrire pour obtenir des plants de diverses sortes de feuillus et conifères. Les municipalités sont invitées à organiser des activités et à distribuer de

jeunes arbres. Depuis 4 ans, nous avons distribué plus de 800 plants, le conseil est d'accord à ce que l'on continue cette activité de distribution.

d. Projet dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons pour les Aînés

Monsieur Daniel André Thibeault informe le conseil municipal, que le projet déposé par le Club de l'Âge d'or a été accepté en entier, pour une somme de 22 680 \$. Le projet consiste en l'acquisition de module d'exercice extérieur pour le Parc de Vincennes (style : parcours santé), le réaménagement des jeux de pétanque dans le Parc et l'acquisition d'un projecteur pour la salle communautaire. Le conseil est heureux d'apprendre cette bonne nouvelle.

e. Période de questions

Aucune question

13. Résolution 2015-03-32

Clôture de la séance

Sur la proposition de Daniel André Thibeault, appuyée de Frédéric Morissette, le conseil municipal de Saint-Luc-de-Vincennes lève la séance 20 h 25.

Jean-Claude Milot, maire

Josée Roy, adj.-administrative